

## Le Mot de la Représentante

Focus sur... est une nouvelle publication périodique du bureau du PNUD de Mauritanie. Elle vient ainsi enrichir les outils de communication du SNU en l'occurrence l'ONUFLASH et l'ONU Magazine qui mettent en relief l'appui des Nations Unies à la Mauritanie pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Focus a une particularité cependant : apporter aux différents partenaires nationaux et internationaux les informations pertinentes sur les programmes et les projets du PNUD mis en oeuvre dans d'autres pays et qui ont eu un impact positif sur la vie des populations. Il s'agit à notre niveau d'un effort particulier pour le partage de l'information et une manière de " relier le pays au réseau de connaissance " que constitue notre organisation. Dans ce premier numéro, l'Environnement est en vedette à travers le projet Articulation Pauvreté-environnement. Sans toutefois dévier de l'objectif de Focus, nous avons tenu néanmoins à évoquer, entre autres, la contribution de l'environnement à la lutte contre la pauvreté. Puisse ce nouveau relais de connaissance jouer pleinement son rôle au service du développement en apportant aux pays " les expériences dont leurs populations ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie".

Maria Do Valle Ribeiro  
Représentante résidente du PNUD

Environnement  
et Energie

Gouvernance  
démocratique

Lutte contre  
la Pauvreté

Prévention  
des crises  
et Relèvement

## Gérer l'environnement, c'est aussi lutter contre la pauvreté

En Mauritanie, la politique en matière de protection de l'environnement a pour but d'inverser les tendances actuelles de déperditions des ressources naturelles et de répondre aux grands défis mondiaux liés aux changements climatiques. Elle ambitionne de lutter contre la pauvreté en conciliant la préservation des écosystèmes fragiles et leur exploitation rationnelle aux besoins d'une économie de subsistance surtout en milieu rural. Les grandes lignes de cette politique environnementale portent sur l'évolution des politiques de maîtrise de l'eau, de l'énergie avec les gisements éoliens et solaires, la sécurité alimentaire et les risques de baisse de production liée aux pollutions par l'agriculture et l'élevage. Elles portent également sur le phénomène de désertification, la santé environnementale, la protection des espaces terrestres marins et côtiers et la conservation de la biodiversité, les changements climatiques et leur impact sur les populations vulnérables.

# A P E : un projet novateur

L'initiative pauvreté-environnement (IPE) est une initiative conjointe entre le PNUD et le PNUE pour accompagner les pays en voie de développement dans leurs démarches d'intégration des liens entre la pauvreté et l'environnement dans les stratégies de développement et de planification notamment le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) et autres stratégies du MDG. Lancée actuellement dans 9 pays d'Afrique, l'IPE a pour objectifs de mettre en évidence les liens entre la pauvreté et l'environnement, de donner les outils et les mécanismes devant permettre aux décideurs d'intégrer la dimension environnement dans les plans de développement nationaux. Financé en Mauritanie pour un montant global de 577 459 USD, le projet Articulation-pauvreté environnement (APE) initié en 2007 compte jeter les bases d'un développement durable harmonieux en privilégiant le dialogue entre les décideurs politiques et les acteurs de l'environnement. A sa dernière année d'exécution, les liens pauvreté-environnement ont été mis en évidence à travers une série d'études et évaluation stratégiques sur l'environnement avec tous les acteurs. L'analyse du processus politique de planification a permis d'identifier les mécanismes d'intégration des résultats clés dans les documents stratégiques de développement tels que le CSLP et l'UNDAF. Au vu des résultats actuels du projet et de son importance, la consolidation des résultats est prévue dans le cadre du programme conjoint financé par l'Espagne pour un montant de 5 millions de dollars sur la période 2008-2011. A travers les résultats du projet, l'état sera alerté sur les risques liés à la dégradation de l'environnement et pourra par conséquent adopter des mesures idoines dans ses choix et décisions politiques. Ces choix consisteront sans nul doute à augmenter les ressources budgétaires de façon directe ou indirecte dans les secteurs concernés par cette dégradation (santé, agriculture, industrie, pêche, éducation ...) et à donner les moyens financiers et humains aux projets de développement sectoriel qui lutte contre la pauvreté.

## L'environnement a un coût : des chiffres qui parlent

Evaluer les bienfaits et services de l'environnement était jusqu'à très pas longtemps une mission presque impossible. Les outils et les modèles économétriques modernes permettent de nos jours de chiffrer les bienfaits directs et indirects de l'environnement. Plusieurs études sur le coût économique de l'environnement ou coût de sa dégradation ont été menées dans le monde et ont permis d'orienter les décisions politiques en matière de protection de l'environnement dans plusieurs pays. Pour l'IPE PNUD -PNUE les études économiques liées aux questions environnementales offrent un moyen efficace de plaider pour convaincre les décideurs politiques de l'importance de la prise en compte des questions environnementales pour la réduction de la pauvreté, l'atteinte des OMD et le développement économique et social durable des pays. Evaluer les bienfaits et services de l'environnement était jusqu'à très pas longtemps une mission presque impossible. Les outils et les modèles économétriques modernes ont permis de nos jours de chiffrer les bienfaits directs et indirects de l'environnement. Plusieurs études sur le coût économique de l'environnement ou coût de sa dégradation ont été menées dans beaucoup de pays et ont permis d'orienter les décisions politiques en matière de protection de l'environnement. En Afrique, l'initiative pauvreté environnement du PNUD -PNUE a déjà produit des études économiques dans les pays pilotes, un moyen efficace de plaider pour inverser les tendances de déperditions des ressources naturelles. L'exemple du Maroc montre que les coûts de dégradation de l'environnement sont estimés pour les secteurs suivant : Eau : 505 747 US dollar de perte équivalent à 1,23 du PIB. Ces pertes sont dues au taux de mortalité, morbidité liés à la consommation et l'utilisation des eaux insalubres, coût des traitements liés à ces maladies et les pertes d'une valeur récréative de l'eau.

Air : 3 635 000 USD dollar de dommages équivalent à 1,03 du PIB à cause des pollutions extérieures, entraînant des taux de mortalité et de morbidité, un coût du traitement des maladies respiratoires, les désagréments, et les impacts sur les enfants et les femmes

Sols et forêts : 179 104 USD dollar de pertes équivalent à 0,44 du PIB. Elles sont liées à la perte de productivité, des terres de cultures et parcours.

Le littoral : 210 677 USD dollar équivalent à 0,53 du PIB. Ces pertes sont liées à l'effet de l'érosion côtière, sur le volume de pêche, et les désagréments causés pour l'activité touristique. Déchets : 197 447 USD dollar équivalent à 0,5 du PIB. Elles sont liées à l'impact des décharges sauvages sur le cadre de vie et la santé humaine.

En Mauritanie, une étude similaire est en cours de finalisation dans le cadre du projet Articulation pauvreté Environnement.

Elle aura sans doute son mot à dire sur la tendance actuelle tendances actuelles de déperditions des ressources, leurs impacts sur l'économie nationale en générale et la santé des populations en particulier.



# Le saviez-vous? Le saviez-vous?

## La grande muraille verte, une réponse africaine Aux défis environnementaux

La grande muraille verte, est un projet de la communauté des Etats Sahélo sahéliens en réponse aux défis de la désertification et aux changements climatiques en Afrique. Ce vaste programme de reboisement devrait coûter près de 1,5 milliard de dollars et serait une réponse africaine aux changements climatiques, la désertification, la préservation de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté dans le sahel. Cet ambitieux projet soutenu par l'Union Africaine et

tout dernièrement présenté aux Nations Unies lors du sommet de Kyoto, devrait relier le Sénégal à Djibouti en passant par la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger le Nigeria, le Soudan. La grande muraille verte s'entendra sur une longueur de 7000 km et large de 15km. Quatre vingt bassins de rétention par pays traversé devrait l'accompagner. Des pays comme le Sénégal ou le Nigeria ont déjà lancé le démarrage de ce projet au niveau national.

## Le marché carbone, une opportunité pour les projets de développement durable dans les pays du sud

Dans le cadre du protocole de Kyoto, des mécanismes de financements sont mis à la disposition des pays en développement pour exécuter des projets de développement durable moyennant un rachat de leur crédit carbone. Selon l'article 12 du protocole de Kyoto, pour respecter leurs engagements, les pays industrialisés ont la possibilité d'acheter des unités de réduction de carbone certifiées générées par des projets réalisés dans les pays en développement et recevoir en contre partie des crédits d'émission. Ce marché carbone est présenté aujourd'hui comme une source de financement additionnelle pour la réalisation des projets qui génèrent une réduction des émissions de GES dans les pays en développement et contribuent en même temps au développement durable. D'ici 2012, 25 million de dollars sont potentiellement mobilisable dans le cadre de ce

marché carbone et devrait permettre de réduire de 2,6 milliards de tonnes CO2. A ce jour, seuls 27 projets de 7 pays africains (Egypte, Maroc, Nigeria, Afrique du Sud, Tunisie, Uganda,

Tanzanie) ont été enregistrés pour un total de 7 millions de tonnes CO2 séquestrés par an. 1128 projets ont déjà été enregistrés sous la fenêtre MDP et 4000 en pipeline pour certification

Dans ce concert des Nations, la Mauritanie n'est pas en reste. Avec l'appui du PNUD, une stratégie nationale pour les MDP a été formulée et les premiers projets MDP devront être finalisés d'ici fin 2008. Ce qui placera la Mauritanie sur le marché international du carbone.

## Migrations et environnement: comment s'adapter aux changements climatiques.

Des études prospectives montrent que le flux migratoire pourrait s'élever à au moins un milliard de personnes d'ici à 2050 (contre 155 millions d'individus aujourd'hui). 250 millions à cause de phénomènes liés aux changements climatiques et 50 millions à cause des catastrophes naturelles (séismes, ouragans, inondations...). La migration liée aux changements climatiques sera consécutive aux inondations de certaines zones côtières et la désertification d'autres parties du monde. Chaque année, entre 2 et 7 millions de personnes seront affectées par la hausse du niveau des océans.

Depuis un siècle, les bouleversements climatiques ont déjà poussé à des déplacements temporaires ou définitifs de masse de populations. L'exemple du Tsunami de 2004 qui a ravagé les cotes asiatiques ou de l'Ouragan Katrina de 2005 au USA démontrent à plus d'un titre que les caprines du climat risquent de provoquer des réfugiés climatiques au rythme actuel du réchauffement de la planète. Pour mitiger les possibles impacts des effets des changements climatiques, un projet régional intitulé Adaptation aux Effets des changements climatiques vient d'être lancé en Mauritanie. Il permettra sur sa durée d'exécution de renforcer les capacités des résiliences des communautés vulnérables aux effets des changements climatiques sur la ligne côtière et du littoral. Il sera mis en œuvre en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, en Guinée Bissau et au Cap Vert sur une durée de 4 ans par une équipe de projet sous régionale.



FOCUS sur...

N° 001 Novembre 2008  
Contact :

Moussa Sidi Bâ  
Chargé de Communication  
E-mail: moussa.ba@undp.org

PNUD-MAURITANIE,

203, rue 42-133,  
Ilot K, (en face du  
Commissariat  
de Tevragh-Zeina)  
Nouakchott -  
Mauritanie

Tel: +222 525 2409  
Fax: +222 525 2616

Email :  
registry.mr@undp.org

Site Internet:  
www.pnud.mr ;